



Civillac

Le Mag

HIVER 2022



Bonne  
année  
2022

le magazine d'informations de votre commune

# Renseignements utiles

## Mairie

**Lundi**.....8h30-12h00..... 13h30-17h30  
**Mardi** .....8h30-12h00  
**Mercredi**.....8h30-12h00..... 13h30-17h30  
**Jeudi**.....8h30-12h00  
**Vendredi**.....8h30-12h00..... 13h30-17h30  
**Samedi**.....9h00-12h00 (sauf vacances scolaires)

3 rue Joseph Dano – 56130 NIVILLAC

mail : [mairie@nivillac.fr](mailto:mairie@nivillac.fr)

site internet : [www.nivillac.fr](http://www.nivillac.fr)

**02 99 90 62 75**

## Forum de Nivillac

**Mardi** .....8h30-12h00.....13h30-17h00  
**Mercredi**.....13h30-17h00  
**Jeudi**.....13h30-17h00  
**Vendredi**.....8h30-12h00.....13h30-17h00

Place du Brigadier Eric Marot – 56130 NIVILLAC

mail : [accueil@forumnivillac.fr](mailto:accueil@forumnivillac.fr)

**02 99 90 82 82**

## Service Enfance / Jeunesse

(Accueil de loisirs, garderie municipale école Les Petits Murs, accueil périscolaire Les Petits Murs)

1 rue des Ajoncs – 56130 NIVILLAC

**02 99 90 82 12**

## Cantine municipale

4 Espace Lourmois – 56130 NIVILLAC

**02 99 90 80 14**

## Ecole publique Andrée CHEDID

Maternelle et élémentaire

7 rue de la piscine – 56130 NIVILLAC

**02 99 90 85 39**

## Ecole privée St Louis

Maternelle et élémentaire

1 chemin des Ecoliers – 56130 NIVILLAC

**02 99 90 81 19**

## Ecole privée Ste Thérèse

Maternelle et élémentaire

31 rue de la Houssaye « Saint-Cry »

56130 NIVILLAC

**02 99 90 75 80**

## Agence Postale Communale

**Lundi**.....9h00-11h45.....13h30-15h00  
**Mardi** .....9h00-11h45.....13h30-15h00  
**Mercredi**.....  
**Jeudi**.....9h00-11h45.....13h30-15h00  
**Vendredi**.....9h00-11h45.....13h30-15h00  
**Samedi**.....9h00-11h30

5 rue Joseph Dano – 56130 NIVILLAC

**02 99 90 86 82**

## Médiathèque La Parenthèse

**Mardi** .....10h00-12h00  
**Mercredi**.....10h00-12h00 ..... 15h00-18h30  
**Jeudi**.....16h30-18h30  
**Vendredi**.....16h30-20h00  
**Samedi**.....11h00-16h00

1 rue Joseph Dano – 56130 NIVILLAC

mail : [mediatheque@nivillac.fr](mailto:mediatheque@nivillac.fr)

site internet : <http://mediatheque.nivillac.fr>

**02 99 90 62 75**

## Collège privé St Joseph

Boulevard de Bretagne – 56130 NIVILLAC

**02 99 90 60 23**

## Maison de l'enfance

Espace Lourmois – 56130 NIVILLAC

**02 99 90 73 14**

## Ecole de Musique - CAEM

(Carrefour d'Animation et d'Expression Musicales)

1 rue des Ajoncs – 56130 NIVILLAC

**02 99 70 33 23**

## Résidence Autonomie Les Métairies

4 allée Jean Baucherel – 56130 NIVILLAC

**02 99 90 62 35**

## Multi Accueil de Nivillac

Espace Lourmois – 56130 NIVILLAC

**02 99 90 73 14**

mail : [multiaccueilnivillac@orange.fr](mailto:multiaccueilnivillac@orange.fr)

## Multi Accueil de Férel

8 rue de la Coulée – 56130 FEREL

**02 99 90 57 33**

mail : [multiaccueilferel@orange.fr](mailto:multiaccueilferel@orange.fr)



Vie Municipale	4
Cadre de vie	6
Social	7
Enfance et Jeunesse	10
SIVU	13
Culture et Patrimoine	15
Loisirs	21
Vie Communautaire	24
Conseils Municipaux	27
Annuaire des Associations	30

**Directeur de la publication :** Béatrice DENIGOT

**Réalisation :** Service et commission communication

**Crédits photos :** Mairie de Nivillac, Médiathèque, Écoles et associations de Nivillac, Arc Sud Bretagne, M. Varlousel

**Impression :** ADUNAT Communication **Tirage :** 2.600 exe **Dépôt légal à parution.**



## POLICE PLURI-COMMUNALE SUD VILAINE



### REGLEMENTATION DU BRUIT POUR LES PARTICULIERS :

Arrêté préfectoral du 10 Juillet 2014 Section 7, Article 21. Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le vinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ▶ Du lundi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- ▶ Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Malgré plusieurs articles sur ce sujet, nous avons encore trop de remontées sur des particuliers qui ne respectent pas ces horaires.



### Le recensement se déroulera dans votre commune du jeudi 20 janvier 2022 au samedi 19 février 2022 inclus.

Utile à tous, il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine ainsi la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...etc. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...etc). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement c'est simple : répondez par Internet comme 60% des personnes recensées sur : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Des chiffres aujourd'hui pour construire demain !**

### RAPPEL DE PROTECTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES :

- Lorsque vous vous absentez de votre domicile (même pour une courte durée ou même lorsque vous êtes dans votre jardin), fermez tous les accès de votre maison : porte d'entrée, fenêtres, portes-fenêtres, garage.
- Déstabiliser le cambrioleur en lui montrant des signaux lumineux (lumières avec détecteur de mouvement) ou sonores (alarme) que sa présence est détectée.
- Ne pas laissez vos effets personnels (clés, sac à main, téléphone, bijoux...) en vue dans l'entrée ou sur la table du salon. Éviter de laisser des objets dans votre jardin (planches, échelles), qui pourraient servir de moyens d'escalade aux cambrioleurs.
- Pensez à prévenir vos voisins de votre

absence : une maison habitée c'est une boîte aux lettres vide, des poubelles remplies et des volets ouverts.

- Répertoirez et photographiez vos objets de valeur : relevez les numéros de séries des appareils et gardez en lieu sûr les bons de garanties.
- Pensez à signaler votre absence en remplissant un formulaire Opération tranquillité vacances qui permet à la Gendarmerie et à la Police Municipale de surveiller votre maison. (formulaire disponible en Mairie, sur le site internet de la Mairie et à la Brigade de gendarmerie)

Merci de signaler tout fait suspect directement à la gendarmerie ou à la police mu-

nicipale. Pensez à récupérer un maximum de renseignement utile (plaque d'immatriculation et modèle du véhicule, nombre et descriptif du ou des individus)

#### La Police pluri-communale :

Vous pouvez contacter le service de la police pluri-communale au 02.99.90.39.07 ou via l'adresse mail suivante : [police@ppc-sud-vilaine.fr](mailto:police@ppc-sud-vilaine.fr)

Les horaires sont les suivants : du lundi au vendredi 08h30/12h00 puis 13h30/17h30.

Ces horaires sont variables en fonction des évènements et des nécessités de service.



## LES ANIMAUX EN DIVAGATION

**La capture des animaux trouvés errants ou en état de divagation sur la commune est assurée par Le centre animalier de PLOEREN.**

Tout animal errant ou en divagation sera capturé soit par la Police Municipale soit par la SACPA (Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales) et sera pris en charge puis transféré au centre animalier de PLOEREN, route de Mériadec, Bois des Muriers, 56880 PLOEREN.

**En cas de perte de votre animal, voici quelques numéros utiles:**

- Le centre animalier de PLOEREN: 02.97.40.03.33
- Cabinet Vétérinaire AR GWILEN  
rue Joseph Sauveur, Nivillac: 02.99.90.60.98
- Mairie de nivillac, 3 rue Joseph Dano, Nivillac: 02.99.90.62.75

**Définition de la divagation des chiens et des chats, Article L 213-1 du Code Rural :**

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloi-

gné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

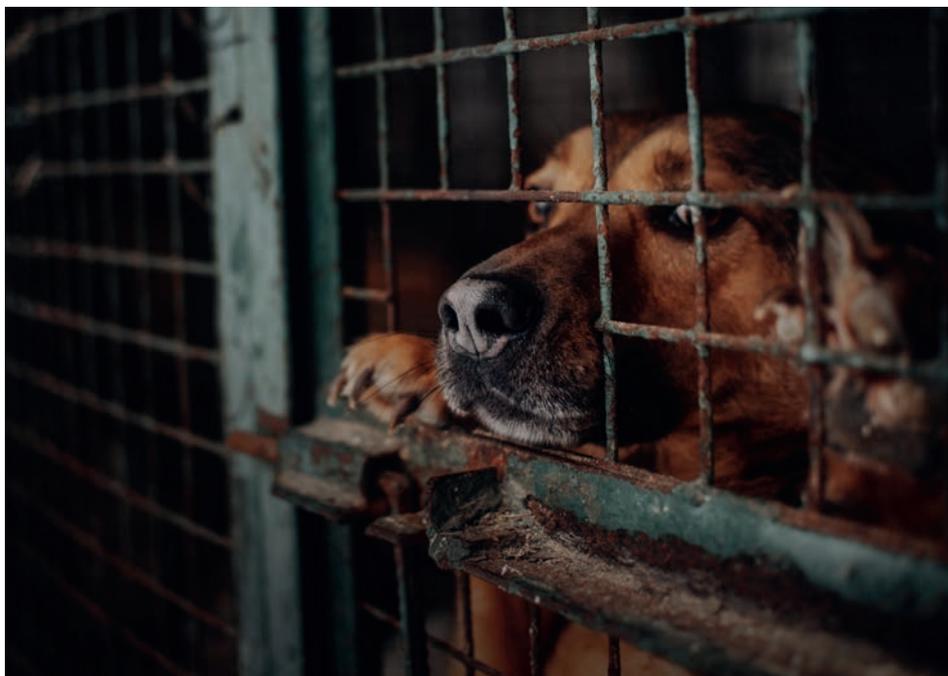
Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

L'identification des chiens et des chats est obligatoire préalablement à leur ces-

sion, à titre gratuit ou onéreux. L'identification est à la charge du cédant.

Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de quatre mois et pour les chats de plus de sept mois nés après le 1er janvier 2012.

Pour les animaux non identifiés (absence de tatouage ou de puce) et identifiés (tatouage ou puce), les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné, à une association de Protection Animale.



## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

**La loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes Français, garçons et filles, un parcours de citoyenneté obligatoire qui vous accompagne dans la découverte de vos droits et devoirs.**

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire à la mairie de votre domicile. Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés. Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) environ 9 mois après. Il permet également votre inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

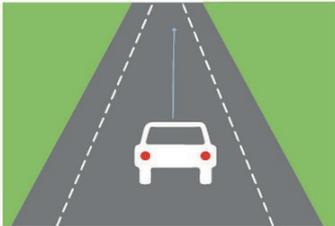


## AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA PISCINE :

### Principe du chaussidou :

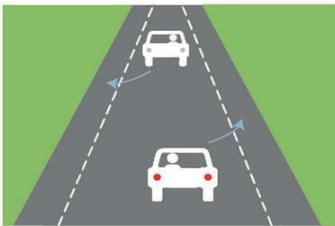
#### En voiture,

différents cas de figures peuvent se présenter :



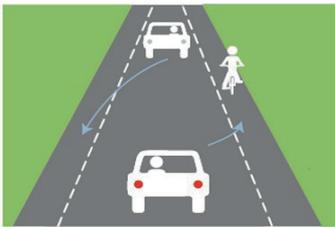
**1**  
Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée

→ Je circule sur la partie centrale de la chaussée



**2**  
Un véhicule se présente en sens opposé

→ Je vérifie qu'il n'y a pas de piéton ou de cycliste sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même



**3**  
Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé

→ Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé

## LES TOILETTES ET L'ÉVIER NE SONT PAS DES POUBELLES !

### Le réseau d'assainissement n'est pas un « tout-à-l'égout ».

Certaines personnes, le plus souvent par ignorance des conséquences, jettent dans les toilettes toutes sortes d'objets tels que :

- ▶ des cotons tiges,
- ▶ des serviettes et tampons hygiéniques,
- ▶ des préservatifs,
- ▶ des couches pour bébé,
- ▶ de la litière pour chat,
- ▶ ...

au lieu de les jeter dans une poubelle.



Ces déchets nuisent au bon fonctionnement du système d'assainissement collectif qui n'est conçu que pour recevoir des eaux ménagères (lave-linge, lave-vaisselle, cuisine, salles de bains, ...) et des eaux vannes (urines et matières fécales).

En grande quantité, ces objets peuvent même provoquer des départs d'eaux usées directement au milieu naturel, et donc une pollution de l'environnement.

### Tous ensemble préservons l'environnement

## PASSAGE À L'HEURE D'HIVER : SOYEZ VISIBLE

À l'approche du passage à l'heure d'hiver, la sécurité routière rappelle à tous les usagers de la route, notamment aux piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes, l'importance de se rendre visible. Cette campagne a été lancée dans le département du Mor-

bihan la semaine du 18 au 24 octobre 2021 sur 50 panneaux d'affichage afin d'attirer l'attention des usagers sur les risques liés à la mauvaise visibilité.

On remarque chaque année un pic de l'accidentalité. Le nombre d'accident impliquant un piéton augmente sur les créneaux horaires de 7h-9h et de 17-19h.

Le risque d'accident est amplifié par la baisse de la luminosité qui engendre forcément un manque de visibilité. Il est

impératif que les automobilistes redoublent de vigilance et que les usagers de la route vulnérables, piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, se rendent bien visibles.

De plus, les mobilités sur nos routes ont évolué notamment ces derniers temps, avec l'augmentation importante de certaines pratiques comme le vélo ou la trottinette. Nous avons enregistré, ces derniers mois, une forte hausse de la mortalité des usagers vulnérables. 65% des décès sur les routes du Morbihan depuis le début de l'année. Il ne faut pas oublier que 21% des cyclistes tués ou blessés le sont la nuit. (National 2019)

Quelques conseils pour circuler en toute sécurité malgré la baisse de la luminosité :

■ Automobilistes plus vigilants : ralentir et être attentif aux autres usagers plus vul-

nérables (respecter la priorité aux piétons et se tenir à distance des trottoirs)

■ 1 mètre d'écart en agglomération, 1,50 mètre hors agglomération avec les cyclistes

■ Piétons, utilisateurs de trottinettes et cyclistes : porter des vêtements clairs, faites attention aux angles morts des bus et des poids lourds ou encore bien indiquer son changement de direction. Porter, également un bandeau ou un gilet rétro-réfléchissant (obligatoire la nuit)

■ L'erreur la plus commune est de penser que l'on est vu

■ Soyons vigilants et responsables ensemble

La sécurité routière du Morbihan s'engage avec tous les acteurs qui oeuvrent pour une route plus sûre et accompagne les communes qui le souhaitent dans la mise en place des actions « Voir et être vu ».





# Le Réseau des Missions Locales

## MISSION LOCALE

MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine HORAIRES D'OUVERTURE : 3 Rue Charles Sillard - CS 60287 - 35602 REDON CEDEX Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Tél : 02 99 72 19 50 - Site : [www.ml-redon.com](http://www.ml-redon.com) et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

### La Mission locale : l'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.

Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Nivillac, Blandine ROUSSEL est en permanence à la Mairie de Nivillac, et est joignable à la Mission locale au 02.99.72.19.50.



### La Garantie jeunes

Depuis 2015, début de l'expérimentation Garantie Jeunes, ce sont 846 jeunes qui ont bénéficié du parcours d'accompagnement renforcé. Cette année ce sont déjà 130 jeunes qui sont entrés en Garantie Jeunes. Regagner en confiance, se mobiliser pleinement sur son avenir pour accéder à l'emploi, à l'alternance, à une formation, voilà les priorités de cet accompagnement intensif de 12 mois (collectif et individuel). En contrepartie des démarches : une allocation mensuelle de 497 euros. De plus, aujourd'hui, l'accès à ce parcours est assoupli pour les jeunes exerçant une activité ponctuelle ou à durée très limitée ainsi que pour ceux ayant quelques ressources.



Jeunes 16-25 ans

Passez en mode *avenir!*

Mission Locale :  
une seule adresse pour  
tous vos projets.



### La santé à la Mission locale

La crise sanitaire a nécessité d'intensifier nos services santé et bien-être auprès des jeunes :

- Un médecin généraliste bénévole effectue des permanences à la Mission locale depuis septembre 2020,
- Des consultations jeunes consommateurs (CJC) sont proposées, en partenariat avec le pôle addictologie du centre hospitalier Redon-Carentoir.

Une deuxième psychologue est arrivée en avril 2021, afin de renforcer les permanences d'écoute psychologique. Permanences Promeneurs du net En partenariat avec les promeneurs du



net d'Ille-et-Vilaine, la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine assure maintenant une présence éducative sur les réseaux sociaux.

Quel que soit le sujet, Murielle est à votre écoute pour vous conseiller, vous soutenir, répondre à vos questions ou préoccupations que vous soyez jeunes ou parents, inscrits ou non à la Mission locale.

Tous les jeudis de 14h à 17h30 sur Facebook : Murielle Mission Locale Redon (Insérer visuel « Permanence promeneurs du net »)

### Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !

N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, Instagram, Twitter et YouTube. (ou logos)

Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site [www.ml-redon.com](http://www.ml-redon.com)

## ADMR : 12 VÉHICULES POUR L'ASSOCIATION LOCALE



Le réseau ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) du Morbihan s'est engagé à la mise en place de 650 véhicules de service sur l'ensemble du département. L'ADMR locale s'est vu remettre douze véhicules neufs.

« Cette dotation vise la reconnaissance du métier d'aide à domicile, à libérer les salariées d'une partie des contraintes liées à l'utilisation d'un véhicule personnel, améliorer l'attractivité du métier et faciliter le recrutement, conforter la qualité du service rendu » indique Martine Morice, la présidente.

Pour les douze aides à domicile éligibles à une voiture, c'est une grande satisfaction, un soulagement et une sécurité supplémentaire. Ces véhicules, des Renault Clio 5 à essence, ont été attribués aux salariées qui effectuent au moins 104 heures de travail par mois et parcourent au minimum 5 000 kms par an.



Banque Alimentaire

La Banque alimentaire sera fermée de janvier à mars 2022.

En cas d'urgence, veuillez contacter le CCAS de Nivillac au 02 99 90 62 75 pour pouvoir bénéficier d'un colis alimentaire

La campagne d'hiver a ouvert ses portes depuis le 23 novembre 2021.



Distribution tous les mardis de 14h à 16h30 et tous les vendredis de

10h00 à 11h30 à la Maison de la Solidarité au 19 bis porte Garel à Nivillac. Tél : 02 99 90 24 35

### Association Mandarine- Mutuelle communale

Tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30- tel : 03.21.11.68.02

Dates des permanences en mairie de Nivillac :

En janvier : les 05, 12 et 19\*

En février : les 02, 09 et 16\*

En mars : les 02, 09 et 16\*

\*Sauf le 3<sup>ème</sup> mercredi, permanence de 09h00 à 12h00



Mise à jour août 2019

### Ces violences sont toutes punies par la loi

**OUTRAGE SEXISTE** (sifflements, propos sexistes, questions et commentaires intrusifs sur le physique ou la tenue vestimentaire) **INSULTES, MENACES, EXHIBITION, VOYEURISME, PRESSIONS PSYCHOLOGIQUES, COUPS, AGRESSIONS SEXUELLES, VIOLS**, commis au domicile, au travail, dans l'espace public

**#NeRienLaisserPasser**  
Réagir peut tout changer

Il est important :

- d'alerter
- de dénoncer
- d'entreprendre des démarches auprès :
  - d'un.e professionnel.le de santé
  - de la police ou de la gendarmerie
  - d'associations spécialisées
  - de travailleur.euse.s sociaux.ales
  - de représentant.e.s syndicaux.ales
  - de l'inspection du travail



des suites judiciaires sont possibles

avft  
libres et égales

Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail

www.avft.org

### VIOLS FEMMES INFORMATIONS

Collectif Féministe Contre le Viol

N° national 0 800 05 95 95

APPEL GRATUIT / ANONYME / LUN-VEN 10H - 19H

<https://cfcv.asso.fr>



<http://fdfa.fr/>  
[contact@fdfa.fr](mailto:contact@fdfa.fr)



### VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## Osez en parler !

### DANS LE MORBIHAN

CIDFF 56

Ecoute, informations juridiques et accompagnement  
02 97 63 52 36

FRANCE VICTIMES 56

Ecoute, assistance juridique et psychologique des victimes d'infractions pénales  
02 97 47 66 68

Plus d'informations sur  
[www.stop-violences-femmes.gouv.fr](http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr)





## RESIDENCE AUTONOMIE



1- Un grand Merci à Corentin BERNARD qui a offert un jeu de mémoire en bois à la Résidence qu'il a réalisé lui-même .



1- \*Merci à M.BORDES-PAGES Président du Photo-club de la Vilaine Maritime de Nivillac pour son exposition à la Résidence durant l'été 2021.



2- \*Octobre c'est la période des châtaignes !!! Des ateliers ont été organisés, beaucoup de Résidents sont venus les éplucher fusion d'échanges sur les souvenirs d'antan ;



4- \*Journée cuisine pour les Résidents !!!!!  
épluchage des pommes, confection de tartes et compote, les tartes ont été servies au gouter l'après midi et ont été très appréciées



4- \*expo photos Nivillac Autrefois visite guidée par Julien CHESNIN



5 - \*Photo port de folleux

## ECOLE SAINT-LOUIS NIVILLAC

Notre école accueille 225 élèves répartis dans 9 classes de la petite section au CM2. Les enfants évoluent dans un cadre de vie très agréable : classes récemment peintes avec des couleurs chaleureuses, luminaires led, des cours de récréation distinctes pour les maternelles et les primaires agrémentés

d'une structure de jeux, circuits de billes, panier de basket.

Les trois classes de maternelles accueillent des enfants de différents âges et proposent des ateliers libres de manipulation et d'expérimentation inspirés de la pédagogie Montessori.



Notre établissement a choisi comme fil conducteur « patrimoine et traditions »

Les classes maternelles découvriront toute l'année les contes classiques. Les classes élémentaires approfondiront à chaque période scolaire un thème en particulier. Pour exemple, la classe de CM 2 a travaillé pendant les mois de septembre et d'octobre sur l'école autrefois, et la Bretagne ; en novembre et décembre, ils ont découvert les fêtes anglo-saxonnes puis la célébration de Noël dans le monde.



Les CM1 ont réalisé la maison d'Ansel et Grézel avec des bonbons et des gâteaux. Quel régal !

Deux classes ont choisi de suivre la traversée « Jacques Vabre » en accompagnant Morgane Ursault Poupon lors de sa traversée sur le class 40 up sailing unis pour la planète à partir du 7 novembre.

Le 21 octobre, les élèves ont rencontré la navigatrice qui a répondu à leurs nombreuses questions sur les conditions de vie lors d'une traversée et les difficultés qu'elle pourrait rencontrer. Cet échange s'est terminé par une séance d'auto-graphes très appréciée.

Ecole Saint-Louis 1, chemin des écoliers 56130 NIVILLAC  
Tél : 02 99 90 81 19 - site Web : <https://www.ecolesaintlouis-nivillac.com/>

## ECOLE SAINTE-THERESE DE SAINT-CRY

**82 élèves pour une année riche en projets !**

Depuis la rentrée de septembre, ce sont 82 élèves qui prennent chaque matin le chemin de l'école Sainte-Thérèse. Une année scolaire pleine de changements à Saint-Cry avec l'ouverture d'une 4ème classe et ses différents travaux d'aménagement, ainsi que l'arrivée d'une nouvelle enseignante et d'une aide-maternelle.

Cette année, l'ensemble de l'école met en œuvre un projet pédagogique visant à travailler l'imaginaire des élèves : notamment à travers l'étude de contes et de récits fantastiques en cycles 1 et 2, et une classe Harry Potter en cycle 3 (particulièrement en lecture et écriture).

Le 17 décembre 2021, l'école Sainte-Thérèse proposera ainsi son spectacle de Noël sur l'imaginaire à la salle du Forum de Nivillac.

Un autre projet est également au programme pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 : une semaine en classe de neige au mois de janvier 2022. Un séjour dans les Pyrénées très attendu des élèves, et notamment possible grâce au don de 6500 € versé par l'APEL de l'école à l'OGEC lors de son Assemblée Générale. Ce don servira ainsi à réduire le montant demandé aux familles pour ce séjour, mais également à financer différentes activités pédagogiques pour les autres classes.

Une année scolaire qui commence donc avec de jolis projets à Saint-Cry !



## ECOLE PUBLIQUE ANDRÉE CHEDID

Ecole maternelle publique  
« Andrée Chedid »

7, rue de la piscine 56130 Nivillac  
Tel : 02 99 90 85 39  
Mail : ecole.maternelle-nivillac@orange.fr  
Site : <http://maternelleandreechedid.toutemonecole.fr>

Le jeudi 2 septembre 2021, la rentrée des classes a eu lieu dans les nouveaux locaux au 7, rue de la piscine, pour le plus grand plaisir des enfants et des enseignants. Tous ont déjà apprécié les nouvelles classes spacieuses et lumineuses, la salle de motricité, la nouvelle cour avec des vélos neufs, ainsi que les locaux annexes ( bibliothèque, salle de motricité, salle de restauration...).

### L'emploi du temps en photos dans la classe des petits (PS) :

En tout début d'année, en langage, nous avons travaillé sur le vocabulaire de l'album « T'choupi à l'école ». Cette histoire nous a permis de repérer les différents moments de la journée à l'école : l'accueil, le regroupement, les ateliers, la récréation, la motricité, la cantine, la sieste... Nous avons donc ainsi construit l'emploi du temps photographique d'une journée d'école. Puis, en novembre, nous avons travaillé sur l'album « Le loup qui voulait changer de couleur ». Le loup en a marre de sa couleur et décide d'essayer une couleur chaque jour de la semaine mais « cela ne va pas du tout ! ». Finalement, il est très bien en loup ! Cela nous aide à nous repérer dans la semaine où chaque jour est associé à une couleur (affichage dans la classe) et chaque jour a son emploi du temps photographique ! Par exemple : le lundi ( vert), nous allons à la bibliothèque, le mardi (rouge), c'est le jour de la musique avec Sylvie, le vendredi (orange), nous allons à la salle des sports, et tous les jours, nous allons dans la salle de motricité...

### La semaine du goût dans la classe des moyens (MS) :

Le 11 octobre débutait la SEMAINE du GOÛT, LUNDI, nous avons fabriqué du jus de POMMES grâce à une CENTRIFUGEUSE.

Nous avons coupé une pomme en deux pour voir comment c'était fait à l'intérieur, nous avons vu les pépins



qui servent à faire les pommiers, la peau verte et grise, la chair blanche et la queue de la pomme. Ensuite, nous avons vu qu'elle s'oxydait rapidement. Ce sont des pommes Canada.

De la centrifugeuse est sorti un jus d'une drôle de couleur qui sentait la pomme !

Tous les enfants ont goûté, mais tous n'ont pas aimé... le jus est sucré et acide... il est plus acide que sucré.

Le lendemain, MARDI, nous avons comparé des goûts de 4 sortes de pommes: Tentation (sucrée et croquante), Canada (Acide et peu sucrée), Jonagored (acidulée et sucrée), et une belle Boskoop (un peu acide et sucrée) !

Pour cette dégustation, nous avons utilisé une machine qui retire le trognon, épluche et coupe la pomme en lamelles. Nous avons observé la mécanique, et nous avons pu tous l'utiliser.



### La grande lessive dans la classe des grands (GS) :

Les enfants se sont adonnés à la rituelle grande lessive du mois d'octobre. La grande lessive est un événement international. Créée en 2006 par la plas-

ticienne Joëlle Gonthier, La Grande Lessive® valorise l'art en train de se faire, les pratiques et les enseignements artistiques, et développe le lien social. Elle prend la forme d'une installation éphémère faite par toutes autour de la Terre, un même jour, au moyen de réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur, dans des espaces publics ou privés.

Ce jeudi 14 octobre 2021, le thème était : « TOUS DES OISEAUX » ...

Cela a été l'occasion pour les enfants de GS d'essayer de reproduire des dessins d'oiseaux variés, avec une préférence pour la chouette, étant donnée la proximité de la fameuse fête « Halloween ». Les MS quant à eux ont reproduit des traces de pas d'oiseaux dans la neige... de belles œuvres d'art ont ainsi pu être admirées tout au long de cette journée aux abords de l'école maternelle Andrée Chedid. La prochaine édition de la grande lessive aura lieu en mars 2022.



## SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (A.P.S)

La rentrée scolaire 2021 /2022 s'est bien passée pour tous permettant ainsi de démarrer cette nouvelle année dans de bonnes conditions.

### ● Restauration scolaire site St Louis :

Le protocole sanitaire s'étant assoupli, en ce début d'année, les élèves ainsi que le personnel de la restauration scolaire de l'école St Louis ont retrouvé leur lieu de restauration habituel avec un peu plus d'aisance.



### ● Restaurants et APS école Andrée CHEDID :

Les enfants et le personnel de l'école Andrée Chedid ont pu s'installer dans leurs nouveaux locaux :

- L' A.P.S dispose, à ce jour, de deux espaces d'accueil (1 maternelle et 1 élémentaire) permettant de créer du lien entre les différents temps de vie dans leurs écoles respectives.

Il accueille les élèves le matin de 7h30 à 8h40 et le soir de 16h20 à 18h45, son



objectif principal est de proposer un espace ludique, de détente mais aussi un espace d'apprentissage et de vivre ensemble.

### - Les restaurants maternelles:

- Les plus petits (maternels) peuvent, désormais, se restaurer dans un espace lumineux et adapté en 2 services.



- Les élèves du CP au CM2 ont découvert le self avec, certes un peu d'appréhension, mais l'adaptation et la prise de possession des lieux ont été très rapide.



Les Règlements Intérieurs, le projet pédagogique, les protocoles sanitaires ainsi que les tarifs sont consultables sur le site internet de la Mairie : [www.nivillac.fr](http://www.nivillac.fr)

Pour tous renseignements, vous pouvez utilement joindre :

Contacts :

**Elodie JAGGA**, Directrice adjointe A.P.S et référente restauration scolaire au 06.34.33.09.34 ou par mail [cantine.petitsmurins@nivillac.fr](mailto:cantine.petitsmurins@nivillac.fr)

**Céline JOUIN**, responsable restauration scolaire, au 06.21.41.36.29 ou par mail [cantine@nivillac.fr](mailto:cantine@nivillac.fr)

À noter, Ces restaurants scolaires ont reçu un avis très favorable de la DDP (Direction Départementale de la Protection des Populations)





## SIVU

### Réorganisation de services Petite Enfance du SIVU de La Roche Bernard



Les services petite enfance du SIVU de La Roche Bernard, entament cette nouvelle année 2021-2022 avec quelques changements d'organisation.

Le SIVU est géré par Mme Béatrice Denigot Présidente, Mme Gisèle Bertho vice-présidente, ainsi que des élus représentants de chaque commune (Camoël, La Roche Bernard, Férel, Marzan, Nivillac, Pénestin, Saint Dolay).

Concernant les multi accueils de Férel et Nivillac, une réorganisation a eu lieu avec, au 1<sup>er</sup> septembre une directrice Educatrice de jeunes enfants sur chaque structure, afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Stéphanie GERAUD est la directrice du multi accueil de Nivillac et Geneviève GARAUD, directrice du multi accueil de Férel.

### Une équipe de professionnelles petite enfance accompagne les enfants et les familles au quotidien.

La directrice adjointe des 2 multi accueils, Frédérique GROS, infirmière de formation, sera la référente santé et inclusion. Ce poste répondra aux nouvelles exigences du décret du 30 août 2021. Elle assurera les actions de prévention, d'éducation et de promotion de la santé du jeune enfant auprès des professionnels et des familles. Elle permettra un accueil de qualité aux enfants porteurs de handicap ou de pathologie chronique.

Les missions de la coordinatrice petite enfance, Tiphaine DOUYERE ont été précisées et un temps de travail inter-

services a été institué. Il permet de faire le lien entre le Relais Petite Enfance, le Lieu d'accueil enfants parents, les multi accueils de Nivillac et Férel.

Les plaquettes des différents services sont disponibles sur les sites de la mairie des communes du SIVU.

### Le lieu d'accueil Enfants Parents « A Petits Pas » :



## Lieu d'Accueil Enfants Parents

### A petits pas

Pour les enfants de 0 à 4 ans,  
Accompagnés de leurs parents,  
Et pour les futurs parents...

#### Gratuit et sans inscription

Lieu ouvert à toutes les familles,  
où vous pourrez :

Rencontrer  
et échanger  
avec d'autres  
parents  
dans un lieu  
convivial.

Partager un temps de  
jeu, de complicité  
avec votre enfant, lui  
donner l'occasion de  
rencontrer d'autres  
enfants.

« On vient et on part  
quand on veut »

Deux professionnelles sont disponibles  
pour vous accueillir,

**tous les lundis de 9h à 11h30**

dans les locaux de la maison de l'enfance  
de Nivillac.

#### Dates de fermeture 2021-2022 :

Lundis 1<sup>er</sup> novembre, 20 et 27 décembre 2021,

Lundis 14 février, 18 avril, 6 juin,

et du 4 juillet au 29 août 2022.



### Lieu d'Accueil Enfants Parents « A Petits Pas »

Maison de l'enfance -Espace Lourmois  
56 130 Nivillac

Tel : 02.99.90.78.56 / Email : laeplrb@orange.fr

Le LAEP est un service Petite enfance  
géré par le SIVU de La Roche Bernard  
(Camoël, Férel, La Roche Bernard,  
Marzan, Nivillac, Pénestin et St Dolay).



## LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES CHANGE DE NOM ET DEVIENT RELAIS PETITE ENFANCE !

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant (0-6 ans), le Relais petite enfance (RPE) vous informe sur les différents modes d'accueil et vous accompagne dans votre choix.

Vous employez une assistante maternelle agréée

Le Relais petite enfance vous informe sur :

- vos droits et devoirs lors de l'embauche d'une assistante maternelle,
- met à votre disposition une liste d'assistantes maternelles agréées,
- vous accompagne dans votre fonction de parents-employeurs.

### Vous êtes assistante maternelle ou candidate à l'agrément

Le Relais petite enfance vous renseigne sur :

- votre profession (convention collective, démarches administratives, relations avec les employeurs...)
- votre statut (agrément),
- vous accompagne dans l'exercice du métier.



### Des Ateliers d'éveil

Ils sont proposés aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

Au programme, diverses activités : jeux libres, motricité, éveil sensoriel, musique, baby yoga, spectacle de fin d'année en partenariat avec le Forum de Nivillac...

Les inscriptions aux ateliers se font au trimestre, auprès du RPE.

Le RPE propose également aux assistantes maternelles, des formations continues et des conférences ponctuelles.

Tiphaine DOUYERE et Stéphanie NOBLET vous accueillent du lundi au vendredi sur RDV. Fermé le mercredi après-midi

### Renseignements :

Relais Petite Enfance- 02 99 90 78 56 / ramlr@orange.fr

### L'accueil collectif pour les 0-4 ans sur le territoire du SIVU

#### ► Le multi accueil

Les P'tits Mousses à Nivillac

#### ► Le multi accueil

Le P'tit Bois Dormant à Férel

#### ► Accueil régulier ou occasionnel sur inscription.

Une équipe de professionnelles de la petite enfance accueille les enfants de 2mois et demi à 4 ans, habitant sur le territoire du SIVU de La Roche Bernard, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. (Vous pouvez avoir accès à ces structures si vous résidez sur les Communes de Camoël, Férel, La Roche Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin, Saint Dolay).



Contact :

**Multi accueil de Nivillac :** 02 99 90 78 56  
multiaccueilnivillac@orange.fr

**Directrice :** Stéphanie GERAUD

**Directrice adjointe :** Frédérique GROS

**Multi accueil de Férel :** 02 99 90 57 33  
multiaccueilleferel@orange.fr

**Directrice :** Geneviève GARAUD



# L@ PARENTHÈSE médiathèque

## PRIX DU ROMAN COIFFARD 2022

Vous aimez la lecture, vous aimez la découverte, vous aimez échanger sur des lectures communes : rejoignez-nous !

La médiathèque L@ Parenthèse anime un groupe de lecture depuis son ouverture au public et participe cette année pour la 4ème année consécutive, au Prix du roman Coiffard, organisé par la librairie Coiffard à Nantes. Le principe est simple : une sélection de romans francophones à lire entre septembre et mai, avec 6 romans de la rentrée littéraire d'automne et 4 romans de la rentrée littéraire d'hiver sélectionnés par les

libraires. Chaque année, ces derniers lisent tout l'été pour dénicher des romans singuliers et différents, et après des débats acharnés établissent leur sélection. Et cet été, parmi les 6 romans repérés et sélectionnés, figurait le futur Prix Goncourt 2021 !

*Vous aimez  
la lecture,  
les romans singuliers,  
les rencontres  
passionnées et  
bienveillantes.*

Nous espérons, comme nous, que vous serez heureux.ses de les découvrir et de rejoindre le groupe de lecture pour échanger dans le cadre de rencontres passionnées et bienveillantes où chacun peut exprimer son ressenti librement.

Lauréats des éditions précédentes que vous pouvez retrouver à la médiathèque :



**2021**  
*Des diables et des saints*  
**ANDREA Jean-Baptiste**  
L'Iconoclaste, 2021



**2020**  
*Avant la longue flamme rouge*  
**SIRE Guillaume**  
Calmann-Lévy, 2020



**2019**  
*A la ligne : feuillets d'usine*  
**PONTHUS Joseph**  
La Table Ronde, 2019



**2018**  
*Le Poids de la neige*  
**GUAY-POLIQUIN Christian**  
Editions de l'Observatoire, 2018

## PREMIÈRE SÉLECTION POUR LE PRIX DU ROMAN COIFFARD 2022 :



*Avant que le monde ne se ferme*  
**MASCARO Alain**  
Autrement, 2021



*Le parfum des cendres*  
**MANGEZ Marie**  
Finitude, 2021



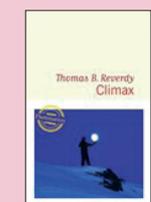
*Sages femmes*  
**RICHEUX Marie**  
Sabine Wespieser, 2021



*La plus secrète mémoire des hommes*  
**SARR Mohamed Mbougar**  
Philippe Rey, 2021



*Blizzard*  
**VINGTRAS Marie**  
Editions de l'Olivier, 2021



*Climax*  
**REVERDY Thomas B.**  
Flammarion, 2021



## LE DISPOSITIF CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES POUR RAPPROCHER LE NUMÉRIQUE DE VOTRE QUOTIDIEN

Le dispositif Conseiller Numérique France Services, piloté et animé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), est financé par l'Etat.

Isabelle HOREL, Conseillère Numérique France Services a été recrutée afin d'être au plus proche des attentes des habitants de Nivillac, La Roche Bernard et Saint-Dolay. Un Service d'Inclusion Numérique Pluri-Communal (SINPC) a été créé à cet effet. Il sera effectif à compter de janvier 2022. Isabelle HOREL interviendra sur les 3 communes.

### Pourquoi la création de ce nouveau service sur notre territoire ?

Depuis de nombreuses années, le progrès technologique au service de l'humain, et notamment le numérique, a bouleversé notre quotidien et changé nos vies.



Nos démarches administratives (impôts, retraite, banque...), nos échanges avec nos proches (mails, réseaux sociaux...), nos quotidiens (vie professionnelle, recherche d'emploi, suivi de la scolarité de nos enfants, télé-médecine ...), ou encore nos loisirs (réservations de vacances, traitement et gestion de nos photos, streaming...) sont des tâches qui font de plus en plus appel au numérique. Cependant, aujourd'hui 13 millions d'entre nous ont peu, voire, pas du tout, de compétences dans ce domaine.

### Ce service a pour vocation de réduire cette exclusion sur notre territoire.

### En quoi consiste le métier de Conseiller numérique ?

Un conseiller ou médiateur numérique a pour mission d'accompagner les personnes vers l'autonomie dans la pratique du numérique. Il vous guide pas à pas dans l'apprentissage de ces nouveaux outils. Sa mission n'est pas de faire à votre place, mais bien de vous donner les compétences nécessaires pour que chacun soit libre de gérer son quotidien digital. Et bien plus encore...

### Qui est le Conseiller numérique sur notre territoire ? Et quand pourrions-nous avoir accès à ce service SINPC (Service d'Inclusion Numérique Pluri-Communal) ?

Votre Conseillère Numérique France Services est Isabelle HOREL, recrutée depuis le 1er septembre 2021 et

actuellement en formation obligatoire, financée par l'Etat, à l'AFPA Lorient. La commune d'accueil de ce nouveau service est Nivillac. Pendant l'exercice de ses fonctions sur les trois communes, Isabelle HOREL est placée sous l'autorité directe de la directrice de la médiathèque L@ Parenthèse à Nivillac. Dès le 1er trimestre de 2022, votre Conseillère numérique assurera des permanences, organisera des ateliers, proposera des mini-formations afin de permettre à chacun de s'approprier progressivement les usages numériques du quotidien.

**Dans l'objectif de construire ensemble les futures actions de ce service, un questionnaire a été créé et est distribué avec votre n° du Nivillac Mag. Celui-ci, permettra de mieux connaître vos habitudes numériques, et de recenser vos souhaits d'accompagnement et vos besoins. Que vous soyez un usager régulier ou non de ces technologies, votre avis compte.**





**Vendredi 14 janvier** - 20H30

Une soirée d'humour décalé avec 2 spectacles aux univers singuliers (on rit beaucoup !)



**Achille Grimaud**  
Règlement de comptes



**Victoire Bélézy**  
My dead bird

2 spectacles à partir de 3 ans pendant le festival



**Samedi 5 février** - 10h



**L'envol de la fourmi**  
(funambule/clowne/poules)

**Mardi 8 février** - 15h



**Eugénio**  
(ciné-concert d'après)



18

## Culture

Vendredi 11 février - 20h30



**Pépito Matéo** La leçon de français  
(Des mots à bras le corps et au pied de la lettre !)

Samedi 12 mars - 20h30



**Hamon Martin Quintet Clameurs**  
(folk francophone) Invitée : Rosemary Standley

Samedi 23 avril - 20h30



**Denez Prigent** Stur an  
avel (Le gouvernail du vent)

Vendredi 20 & Samedi 21 mai - 20h30 & 15h



**Marie Chiff'mine & Mataô Rollo**  
(Fête de la Bretagne)  
2 spectacles autour du gallo (théâtre et balade contée)

## Festival Fileri Filera

Vendredi 3 juin



**Hervé Dréan**

Samedi 4 juin - 20h30



**Elles s'y promènent**  
(Chants traditionnels francophones)

### Le centre culturel Le Forum

vous accueille aux horaires suivants :

**mardi et vendredi** : 8h30-12h et 13h30-17h

**mercredi et jeudi** : 13h30-17h

**Tél : 02 99 90 82 82**

place du brigadier Eric Marot

56130 NIVILLAC

**mail : [accueil@forumnivillac.fr](mailto:accueil@forumnivillac.fr)**

**Site internet : [forumnivillac.fr](http://forumnivillac.fr)**



# APPORTER SA PIERRE À L'ÉDIFICE

Le patrimoine de notre petite commune est multiple. Les croix, fours, lavoirs, demeures de caractères forment un ensemble hétéroclite, mais harmonieux.



↑ Le Bois Lévesque



La Garenne ↑



Le Cressin ↑



↑ La cour de Bodeuc ↑



↓ Fontaine de Trevineuc ↑



← Ancien presbytère ↑



En cette année 2021, les initiatives se sont multipliées.

Le Village de Trévineuc s'est mobilisé pour réhabiliter son lavoir, son abreuvoir et sa fontaine. Ce lieu si important dans la vie de nos anciens retrouve ainsi une seconde jeunesse.

Après la tempête de l'hiver dernier et la chute d'un arbre, la croix dite du Bois Lévesque s'était brisée et gisait sur le sol. Antoine PAULAY en lien avec l'association Nivillac : Généalogie, Histoire et Patrimoine.

Suite à un accident de voiture ayant arraché la clôture qui encerclait la croix de la Garenne, la famille MORICE a donné de son temps pour réaménager les abords de ce petit monument rural.

Plusieurs années après le départ des prêtres du bourg, la commune s'est décidé à vendre le presbytère de Nivillac. La famille PALOU l'a racheté et réhabilité pour y créer un gîte.

La cour de Bodeuc était jusqu'à présent une exploitation agricole. La famille RIO offre une nouvelle jeunesse à ce lieu chargé d'Histoire de la campagne Nivillacoise. Ce superbe ensemble du XVIIème est lui aussi devenu un gîte.

Grâce à ces diverses initiatives notre "petit" patrimoine local garde sa superbe. Tout à chacun peut ainsi apporter sa pierre à l'édifice...

Julien CHESNIN  
Nivillac : Histoire et Patrimoine

## BILAN 2021 "NIVILLAC : GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE"

En ce début d'année 2022, notre exposition "Nivillac Autrefois" prendra place au sein de l'EHPAD et de la résidence autonomie. Par la suite nous vous proposerons une nouvelle édition de cet événement pour la saison estivale. Nous reconduirons les visites pour les Journées du Patrimoine et travaillons activement à la création d'une exposition pour les soixante ans de la fin de la guerre d'Algérie et une troisième exposition à la chapelle de Sainte-Marie. \*

Nous continuons à collecter de nombreux documents et photos nous permettant d'avancer dans ces différents projets. Si vous êtes intéressé par le partage et la transmission de la mémoire de nos aînés, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pouvant nous accompagner et proposer différentes idées de nouveaux projets.



## CAEM

Découvrir la musique, apprendre à jouer d'un instrument, intégrer un orchestre, une chorale ou un groupe pop-rock, voici ce que propose le CAEM de Nivillac (Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale). Cette année, six professeurs diplômés accueillent les musiciens de tout âge :

- **Jonathan COX :**  
guitare classique
- **Maxime LE DÛ :**  
piano & musiques actuelles
- **Adeline JOSSE :**  
éveil musical, rythmes et chants & chants du monde
- **Alex JOSSE :**  
batterie & percussions
- **Mathilde PERRUT :**  
violon & orchestre / initiation à la Formation Musicale
- **Christophe VERDAGUER :**  
guitares électriques

### Pour cette saison 2021/2022, le CAEM

- Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale- compte 70 élèves inscrits aux différentes activités musicales proposées.

### Pratiques instrumentales

Certains ateliers sont déjà complets, mais il reste néanmoins quelques places dans les cours suivants :

- Orchestre multi-instruments / Initiation à la Formation Musicale (ouvert à tous)
- Atelier Chants du monde (ouvert à tous)

D'autre part, il est encore possible de s'inscrire en cours individuel d'instrument.

*L'ensemble des cours et ateliers se déroulent au Centre de Loisirs de Nivillac (1, rue des Ajoncs).*

Après les années perturbées que nous venons de vivre, les élèves vont enfin pouvoir retrouver la scène et retrouver la joie du partage avec le public.

Pour la saison à venir, le CAEM vous propose deux rendez-vous musicaux :

- **Concert des élèves courant février/ mars 2022 au Forum de Nivillac**
- **Fête de la musique de Nivillac le 25 juin 2022 en soirée**

Deux occasions de découvrir le CAEM, ses élèves et ses professeurs en pleine action !

Vous pouvez suivre les actualités du CAEM sur le site :

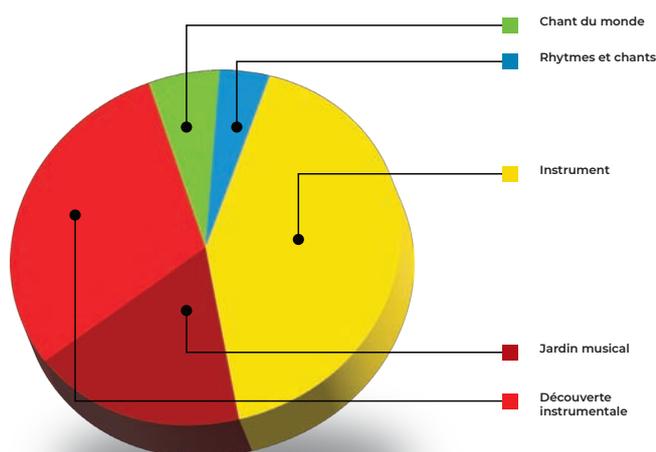
[www.nivillac.fr](http://www.nivillac.fr)

(rubrique « culture - école de musique »)

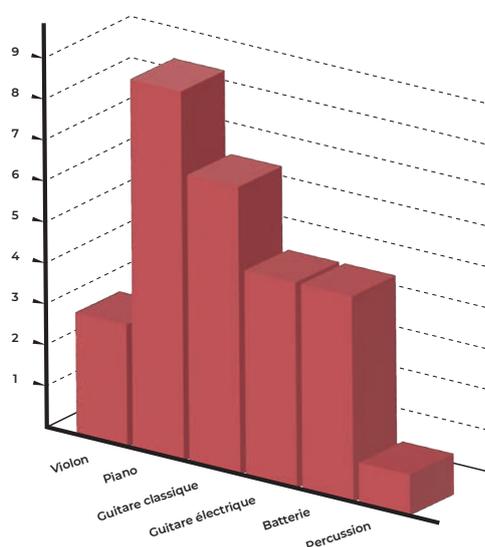
Et pour plus d'informations :

[caem@nivillac.fr](mailto:caem@nivillac.fr) ou 02.99.70.33.23

### Répartition des élèves par activité



### Pratiques instrumentales





## ASSOCIATION COMITÉ DES FÊTES

N'ayant pas pu organiser la fête de la nature en raison des risques dus à la pandémie, le comité des fêtes de Nivillac a organisé une vente de fricassée à emporter en juillet dernier confectionnée par nos amis Bernard Bihan et Jean-Paul Gombaudo.

Cela a été un succès. En effet, 713 parts ont été vendues pour un bénéfice de 2 517,98 €. La totalité de cette somme a été versée à la ligue contre le cancer du Morbihan. Ce chèque a été remis à Nivillac le 24 septembre à Mme Sylviane GUIDOUX, directrice du comité du Morbihan, assistée de son trésorier qui tiennent à remercier les organisateurs mais aussi toutes les personnes qui ont acheté de la fricassée. Mme GUIDOUX souhaite qu'à Nivillac, un délégué soit le relais, un communicant entre l'association et la population pour sensibiliser à cette cause. Nivillac « doit » participer à relever ce défi. Cette maladie touche tellement de personnes. Bien vouloir contacter la ligue contre le cancer du Morbihan à Vannes au 02.97.54.18.18.



## LES SOIRÉES NIVILLACOISES :

Les Soirées Nivillacoises vous présenteront leur nouvelle pièce de théâtre au Forum les 8, 15, 16, 22, 23, 28, 29 et 30 janvier 2022

## ASSOCIATION PERLES D'ORIENT



### Nouveau ! l'association « PERLES D'ORIENT » ensoleille le quotidien de ses adhérentes !

Une nouvelle association de danse orientale « PERLES D'ORIENT » s'invite désormais tous les mercredis soir au FORUM à NIVILLAC de 20h30 à 22h00. SHAINÉZ, la professeure fait voyager les danseuses au cœur de l'Orient.

Véronique GERGAUD, présidente de l'association et son bureau souhaite « promouvoir la culture orientale, et dans l'avenir, elles envisagent des repas, des concerts, des spectacles et pourquoi pas des voyages ! ». « C'est une chance de pouvoir pratiquer la danse orientale sur NIVILLAC, en général, c'est seulement dans les grandes villes que l'on peut trouver cette discipline. L'association compte 21 adhérentes pour cette année. Afin de répondre aux nombreuses demandes, l'année prochaine, d'autres cours seront sans doute proposés (cours ados, débutants et confirmés)

Nous avons toutes en nous « un Orient », une contrée imaginaire où nous serions à la fois nous-mêmes et une autre. L'étrange, mais accessible, gestuelle orientale nous permet d'aller dans ce pays lointain de nos rêves. La danse orientale ne maltraite aucune morphologie et les embellit toutes. Elle mobilise les muscles et les articulations, notamment ceux du buste, de la taille et des hanches. La danse orientale affine les lignes et tonifie les courbes. Cette discipline avec de multiples fusions, d'origine égyptienne, permet d'être à l'écoute de son corps.

« Cette discipline est très technique, un bien-être physique, psychique et physiologique »

Les bienfaits sont nombreux : pratiquer la danse améliore de la mémoire. Prendre du temps pour soi, le stress diminue : effet positif sur le corps, effet positif sur le moral. Tout est mis sur « pause » et il faut le dire : ça fait du bien ! La danse orientale réduit les douleurs de dos : elle prévient l'ostéoporose et renforce les os. C'est donc « une discipline conservatrice »

Pour lutter contre les effets du temps qui passe, pratiquer une activité physique régulière est hautement recommandé. L'enjeu de la danse orientale est de permettre aux femmes de tout âge d'exprimer leur joie de vivre et leurs émotions. La danse orientale n'exclut aucune femme. ShainéZ vous aide à découvrir la danseuse orientale qui est en vous !

Contact : Véronique GERGAUD  
au 06 77 04 03 31  
mail : perlesdorient56@outlook.fr



## ASSOCIATION A.P.E.L COLLÈGE SAINT JOSEPH

La nouvelle équipe vous informe des différentes actions organisées lors de cette année

- La tombola
- Le cycle des trois conférences avec Iceberg
- La distribution des packs rentrée

Afin de collecter des fonds pour participer aux divers projets pédagogiques, tables de ping-pong, aide culturelle aux élèves de troisième.

Nous sommes toujours à la recherche de parents bénévoles pour renforcer et pérenniser l'équipe.

N'hésitez pas à nous contacter : apel.saintjosephcollege@gmail.com



## ASSOCIATION DANSES NIVILLACOISE

**adl INSCRIPTIONS SAISON 2021-2022**  
asso danses nivillacoise

**MODERN JAZZ**  
COURS LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS  
HORAIRES ET TARIFS : PAR NIVEAU  
(70€ - 80€ - 95€ - 110€ A L'ANNÉE)

**SALON**  
COURS LE MARDI DE 20H15 À 22H00  
32 € PAR PERSONNE

**BRETON**  
COURS LE JEUDI DE 20H00 À 22H00  
32 € PAR PERSONNE

**GALAS :**  
Vendredi 10 juin 2022 à 20h30  
Vendredi 17 juin 2022 à 20h30  
Samedi 18 juin 2022 à 20h30

contact :  
Virginie 06 77 32 12 91  
@asso.danses.nivillac56  
@danses.nivillac56

Pour plus d'informations, consultez :  
www.assodansenivillac.wix.com/asso-danse

## ASSOCIATION FOOTBALL CLUB BASSE VILAINE



Tout d'abord, nous tenons à remercier notre prédécesseur, Cyrille Sébillot, qui a œuvré à la tête du club pendant 6 ans, et a réalisé un énorme travail. Aujourd'hui, nous reprenons le flambeau pour poursuivre le travail mené par Cyrille, mais aussi pour le développer sur nos idées. Nous prenons la tête d'un club sain, structuré, dans lequel les idées et les bonnes volontés sont nombreuses. Evidemment, si la situation sanitaire reste instable et particulière, nous pouvons espérer voir le bout du tunnel, et enfin vivre une saison la plus normale possible, en dépit des contraintes qui restent pour l'instant présentes.

Le club est structuré autour de plusieurs entités : un pôle football animation (pour les enfants âgés de 6 à 11 ans) placé sous la responsabilité d'un groupe d'éducateurs et de dirigeants expérimentés. Vient ensuite la phase au cours de laquelle les joueurs du FC Basse Vilaine sont regroupés avec les jeunes des communes de Marzan, Péaule et Arzal, au sein du « Groupement de jeunes du pays de la Roche Bernard » (des catégories U12 à U18). Enfin, à partir de 18 ans, les joueurs peuvent ensuite évoluer au sein des catégories Séniors, puis Vétérans.

Le FC Basse Vilaine est une association sportive ancrée dans le territoire local et nous souhaitons, par nos actions et projets, donner un sens à chacun de ces mots :

Tout d'abord, nous pouvons compter sur une structure solide, à tous les

niveaux, des plus jeunes aux moins jeunes, grâce à des joueurs, des dirigeants, des encadrants, des éducateurs et des supporters investis et volontaires.

Ensuite, cette pratique sportive est encadrée par un caractère associatif qui est au cœur des valeurs du club : au-delà du sport, nombreux sont ceux qui unissent leurs connaissances, leurs compétences, leur enthousiasme pour œuvrer ensemble à la pérennisation du club. Nous pensons en particulier aux 25 membres du bureau, et aux autres bénévoles qui œuvrent au quotidien, souvent dans l'ombre, et qu'il est important de mettre en lumière, tant leur travail est essentiel à la stabilité du club et à la mise en œuvre de nouveaux projets.

Enfin, cette association est ancrée dans le territoire : nos nombreux partenaires et sympathisants locaux en sont les témoins privilégiés. Nous tenons à les remercier sincèrement car leur soutien est essentiel pour le club. Nos remerciements vont également vers les municipalités de Nivillac et de la Roche Bernard, qui mettent à notre disposition installations et équipements, et nous soutiennent également au quotidien.

*Si vous souhaitez entrer en contact avec le club, n'hésitez pas, en nous transmettant un message à l'adresse suivante : bassevilaine-foot@gmail.com. Vous pouvez aussi nous suivre sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.*



## ASSOCIATION MARZAN BOXING CLUB



Depuis sa création en 1995, l'association Marzan Boxing Club maintient sa dynamique et ce malgré la crise sanitaire.

"le sport ne se vit pas seul, c'est une passion qui se partage » c'est ce qui anime nos entraîneurs, Franck Morice, président de l'association et Éric Demont, moniteur de savate boxe française.

Ils accueillent chaque mercredi et vendredi, toutes personnes de 8 à 80 ans désireuses de pratiquer la boxe pieds-poings.

Que ce soit pour découvrir, apprendre, améliorer sa technique, se défouler, prendre soin de son corps, de sa santé, créer du lien social, découvrir ses capacités, chacun peut trouver sa place dans notre club où la mixité est un atout enrichissant, qui pousse à accroître les performances et le dépassement de soi.

C'est dans une ambiance conviviale, que nous invitons les intéressés, à participer à 2 cours d'essai gratuit tout au long de la saison. Pour cela, il suffit de venir en

tenue de sport, avec sa bouteille d'eau, pass sanitaire et masque, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Nos cours se déroulent en 4 phases :

- l'échauffement
- le corps du cours, où les entraîneurs expliquent, décomposent les techniques et accompagnent les participants à les mettre en pratique
- les échanges de coups libres
- les étirements

**Retrouvez infos, horaires, dossier d'inscription sur :**

[marzanboxingclub.wixsite.com/marzanboxingclub](http://marzanboxingclub.wixsite.com/marzanboxingclub)

**Facebook**

[www.facebook.com/marzanboxingclub/](http://www.facebook.com/marzanboxingclub/)

**Contact**

[marzanboxingclub@gmail.com](mailto:marzanboxingclub@gmail.com)

## LE SOUVENIR FRANÇAIS Comité Pays de Vilaine

Le Souvenir Français est une association nationale reconnue d'utilité publique depuis le 1er février 1906 et ouverte à tous dont la vocation se décline en trois mots : mémoire, animation, transmission.

Dans le domaine de la mémoire, le Souvenir Français participe activement à la sauvegarde des sites mémoriels de la France combattante (entretien et rénovation de tombes, monuments, stèles, plaques).

L'animation de la vie commémorative patriotique se fait par la participation aux cérémonies (délégations, drapeaux, dépôts de gerbes).

La transmission du flambeau du souvenir aux jeunes générations, mission importante, s'exerce au travers d'interventions ponctuelles en milieu scolaire (exposés en coordination avec le corps enseignant) et d'un concours annuel qui récompense les classes primaires participantes par un voyage d'une journée financé par le Comité Pays de Vilaine.

En coordination avec les mairies, le Comité Pays de Vilaine du Souvenir Français ambitionne de mener à bien sur les communes de son secteur des projets concrets intergénérationnels au cours de l'année.

## ASSOCIATION OUTIL EN MAIN FÉREL



**L'outil en main**

estuaire de Vilaine  
56130 FEREL



**ECHANGER & TRANSMETTRE**

Quand les gens de métier communiquent le savoir-faire aux jeunes de 10 à 14 ans + 2 photos

L'outil en main a pour but l'initiation des jeunes, dès l'âge de 10 ans, aux métiers manuels et aux métiers du patrimoine, par des gens de métier ou professionnels qualifiés, bénévoles, le plus souvent à la retraite, avec de vrais outils dans de vrais ateliers.

54 Femmes et Hommes de métier initient, 3 rue des tilleuls à Férel les 24 enfants inscrits de septembre 2021 à juin 2022.

Chaque enfant passe 3 mercredis par atelier au total 12 ateliers, soit 33 séances.

Espace : 100 m2 du nouveau bâtiment, 90 m2 salle de la Fontaine, 25 m2 petit bâtiment et 40 m2 d'ateliers extérieurs, la serre et le jardin, au total 255 m2.

En 2020 et 2021 les portes ouvertes ont été supprimées pour cause covid. Depuis le 15 septembre 2021 le mercredi après-midi nous proposons la visite de nos ateliers sur rendez-vous pour les parents et les enfants intéressés par ce concept.

**Contact : Gilbert**

**tél ou sms : 06 77 15 19 27**

**Mail : [gilbert.thobie@orange.fr](mailto:gilbert.thobie@orange.fr)**

## DAMGAN LA ROCHE BERNARD TOURISME

damgan-larocheber-

### Un site au service des habitants

Doté d'un onglet sur la page d'accueil qui permet de spécifier si l'on vient en séjour ou si on est déjà sur place, le site s'adapte autant aux visiteurs souhaitant préparer leur séjour qu'aux habitants et locaux.

L'internaute se voit proposer différents services, offres géolocalisées, agenda, horaires des marées, webcams, billetterie des visites guidées de l'office, sorties nature, liens avec les réseaux sociaux...

### L'Office de Tourisme recherche des figurants !

Plusieurs reportages photos/vidéos sont réalisés afin de promouvoir notre destination aux 4 saisons sur nos différents supports (Editions, site web, réseaux sociaux...) et ceux de nos partenaires.

Couples, famille et amis

Plusieurs profils sont recherchés, des couples, des groupes d'amis, des familles.

### Suivez-nous sur nos réseaux sociaux,

Partagez vos plus belles photos, faites-nous part de vos expériences sur le territoire.



Vous avez envie de participer à la promotion de notre territoire, de le faire découvrir comme vous l'aimez, vous avez dans votre entourage des personnes susceptibles d'être intéressées ?

### Venez nous rencontrer à l'Office de Tourisme !

Visites guidées – Offres petits groupes Découvrez les trésors de notre patrimoine local en famille, entre amis...

Notre animatrice du patrimoine Cécile Cauchy vous propose des visites et circuits patrimoine spécialement prévus pour les petits groupes (jusqu'à 20 personnes).

N'hésitez pas contacter Cécile Cauchy notre animatrice patrimoine [patrimoine@damgan-larochebernard-tourisme.com](mailto:patrimoine@damgan-larochebernard-tourisme.com)  
02 97 41 11 32

*Nos éditions touristiques prochainement disponibles dans nos 3 bureaux.*

Notre Magazine de destination (Gratuit - disponible début mars)

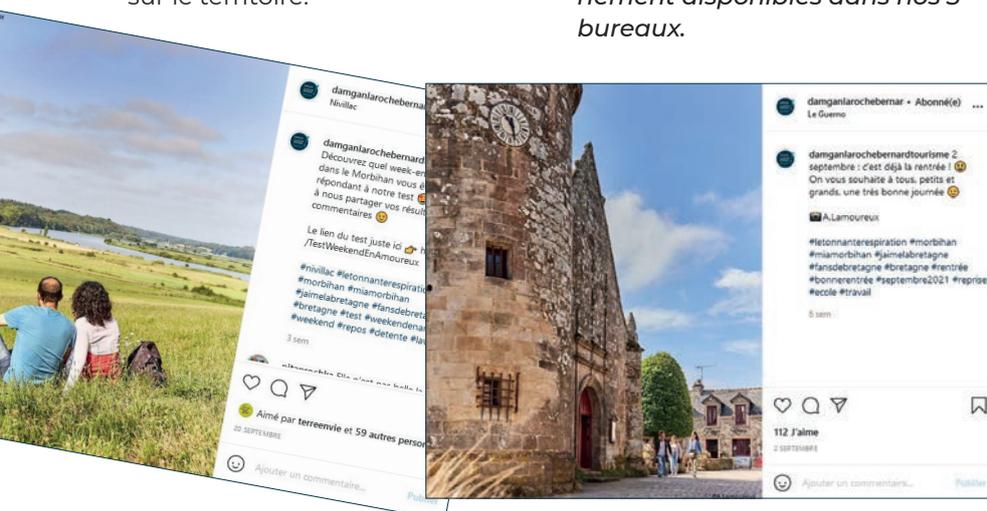
Il reprend les points forts de notre territoire décliné en plusieurs thèmes, des idées d'expériences à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique.

### Le Guide Festivités

Edition Printemps (Gratuit - disponible fin avril) Agenda des animations proposées sur notre territoire de début mai à fin juin : Festivals, concerts, spectacles, sorties nature, visites patrimoine etc...

L'édition ETE sera disponible en juillet (animations de juillet à septembre). Associations locales, communiquez sur vos animations, transmettez-les-nous !

**Nos éditions seront également consultables sur notre site internet [damgan-larochebernard-tourisme.com](http://damgan-larochebernard-tourisme.com)**



credit photo : Alexandre Lamoureux





## LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2022



Si l'année 2021 a été ponctuée par un nouvel épisode de confinement lié au COVID-19, il fut aussi l'occasion pour notre territoire de démontrer toutes ses capacités de réactivité et de solidarité. Lorsqu'au début de l'année dernière, le Préfet a sollicité la Communauté de Communes pour monter un centre de vaccination sur Muzillac en à peine une dizaine de jours, je n'imaginai pas l'élan de solidarité qui allait se mettre en place. Au final, ce sont environ 30 000 doses qui auront été injectées sur Muzillac et plus de 1 900 sur le centre de vaccination éphémère, installé sur le secteur de La Roche-Bernard/Nivillac. Je tiens à remercier tous les acteurs qui se sont investis dans ces deux opérations, au premier rang desquels, le personnel soignant. Merci également à tous les élus, bénévoles et à nos jeunes du dispositif « Argent de poche », qui se sont relayés pour assurer l'accueil de ces centres pendant toute cette année 2021. Cette opération aura été un réel succès, qui démontre que pour l'intérêt général, les acteurs du secteur public et du secteur privé savent fonctionner en parfaite osmose !

En ce début d'année 2022, je souhaite vous informer que, d'ici l'été prochain, les travaux d'extension du siège administratif de la Communauté de Communes à Muzillac seront achevés. Ce nouveau bâtiment continuera d'accueillir les services communautaires mais permettra aussi à de

nombreux partenaires de venir y faire des permanences. Ainsi, plus besoin de se rendre jusqu'à Vannes pour obtenir un premier niveau de renseignements sur, par exemple, vos impôts, vos droits à la CAF ou à la retraite... Ce bâtiment sera labellisé Maison France Service et renforcera notre offre de services de proximité. Autre nouveauté, nous avons travaillé de concert avec les services du Département pour que certains de leurs services intègrent ce bâtiment.

Si la proximité et le lien physique sont important, il n'en reste pas moins qu'à notre époque, il est très difficile de faire sans internet. La Communauté de Communes investit massivement aux côtés de la Région Bretagne, du Département du Morbihan et des communes pour le déploiement de la fibre optique. Sachez que les marchés sont tous attribués et que les études sont déjà en cours. La réalisation des travaux ne sera cependant pas uniforme pour toutes les communes.

C'est pour cette raison que des travaux de montée en débit ont été et seront réalisés, afin d'améliorer les connexions qui peuvent être problématiques. En tout état de cause, Arc Sud Bretagne sera fibrée d'ici fin 2027, soit 3 années plus tôt que le planning initialement prévu.

Si la labellisation Maison France Services ou le déploiement de la fibre optique constituent des chantiers d'envergure, d'autres verront également le jour. Je pense à la poursuite de la réalisation des pistes cyclables dans le cadre de notre Schéma Vélo ou encore la concrétisation d'actions dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cette année sera également riche en réflexions préalables aux éventuelles réalisations. Ainsi, l'avenir de notre piscine communautaire à Nivillac, l'adaptation de notre territoire à l'extension des consignes de tri, ou encore notre consommation d'espace dans le cadre contraint de la Loi Climat et Résilience seront au cœur de nos discussions 2022.

Vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas pour continuer à faire d'Arc Sud Bretagne un territoire dynamique et où le « bon vivre ensemble » est le maître mot. Je souhaite que cette nouvelle année vous soit aussi profitable qu'elle le sera pour notre territoire. Aussi, en mon nom et au nom de l'ensemble des élus de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2022.

*Le Président de  
la Communauté de Communes  
Arc Sud Bretagne,  
Bruno Le Borgne*

## LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE D'ARC SUD BRETAGNE

Propre, partagée, autonome et connectée : la mobilité du quotidien est en pleine mutation au service de l'attractivité et du dynamisme du territoire mais également pour accélérer la transition écologique.

C'est dans ce contexte de mutation que la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne souhaite

- Améliorer la mobilité locale en favorisant l'accès aux équipements et services
- Offrir des solutions alternatives à l'usage de la voiture « autosoliste », adaptées aux spécificités locales.

La Communauté de Communes a d'ores et déjà engagé plusieurs actions dans le cadre de son plan mobilité :

### → Location longue durée de Vélos à assistance électrique



Arc Sud Bretagne, avec son partenaire VLS, propose à la location longue durée 20 Vélos à Assistance Électrique. Le service est proposé sur justificatifs pour :

- Les personnes en recherche d'emploi, titulaire d'un contrat saisonnier, stagiaires ou apprentis,
- Les personnes qui souhaitent utiliser le vélo dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail et ayant un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 21 500 €.

La durée de location est variable de 1 à 12 mois et renouvelable 1 fois. 1 seul Vélo à Assistance Électrique peut être loué par foyer. Pour une location de 3 mois, le tarif varie entre 30 et 60€ selon les conditions d'éligibilité. Pour vérifier si vous répondez aux conditions, n'hésitez pas, prenez contact avec les services de la Communauté de Communes.

Information et renseignements :  
Communauté de Communes Arc Sud Bretagne - 02 97 41 46 26 – contact@arcsudbretagne.fr

### → Relèverez-vous le défi du Covoiturage ?



Ouvert à tous et gratuit, un défi est lancé aux habitants du territoire par Arc Sud Bretagne avec l'association « éhop » pour tester le covoiturage!

Le défi se déroule du 10 janvier au 28 Janvier 2022 lancez-vous !

Pour participer et relever le défi : ouverture des inscriptions en décembre !

Vous pouvez relever le défi covoiturage, avec ou sans le permis, avec ou sans voiture, que vous alliez à Vannes, Redon, Rennes ou à Nantes ... C'est la magie du covoiturage : il y a toujours quelqu'un qui fait le même trajet que vous. Conducteurs et passagers partagent leur trajet, c'est le principe.

« éhop » vous aide à lever vos freins et à trouver votre équipage de covoitureurs.

Si vous covoiturez déjà, inscrivez-vous aussi ! L'association « éhop » vous aidera à trouver de nouveaux covoitureurs (reuses) pour compléter votre équipe.

Cette action permet de promouvoir le covoiturage, de créer du lien entre les personnes, et de limiter le nombre de voitures roulantes sur les mêmes trajets.

Toutes les informations pratiques auprès de Ehop (Laetitia) : 07 67 08 42 44

### → Des projets pour améliorer vos déplacements :

Le guide de la mobilité :  
La Communauté de Communes est en cours de réalisation d'un support simple destiné à informer et promouvoir la mobilité douce au quotidien sur le territoire d'Arc Sud Bretagne.

Cet outil de communication permettra de diffuser les informations sur l'offre de mobilité existante, mais aussi de sensibiliser et inciter à la mobilité dite « durable » (marche à pied, vélo, bus, covoiturage...). Il pourra s'adresser aux résidents, aux scolaires comme aux touristes.



Les aménagements cyclables :  
Dès 2019, la Communauté de Communes a lancé une expérimentation pour améliorer les déplacements cyclables sur le territoire. Des itinéraires structurants sont identifiés telles que les 3 vélos routes - voies vertes touristiques qui traversent le territoire mais aussi des itinéraires pour les déplacements utilitaires. Cela doit faciliter les liaisons entre les communes. La mise en œuvre se fait progressivement dès 2021 et sur la base du schéma directeur cyclable, qui sera soumis au conseil communautaire cet automne.



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

### JUILLET 2021

L'an deux mil vingt-et-un, Le vingt-deux juillet, Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué, S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie Sous la présidence de Madame Béatrice DENIGOT, 1ère adjointe. Date de convocation du conseil municipal : jeudi 15 juillet 2021

Conseillers en exercice : 27 - Conseillers présents : 18 - Votants : 24

PRESENTS : Mme ADVENARD Annick - Mme ALIX Sigrid - Mme BAHOLET Stéphanie - M. BLINO Jérôme - Mme COIDIC Christine - M. DAVID Gérard - M. DAVID Guy - Mme DENIGOT Béatrice - Mme DESMOTS Isabelle - M. GOMBAUD Jean-Paul - Mme GRUEL Nathalie - Mme HERVOCHÉ Josiane - M. LORJOUX Laurent - M. PÉDRON André - M. RENARD Patrice - M. ROZÉ Eric - M. SEIGNARD Jérôme - M. SEIGNARD André. ABSENTS : Mme BERNARD Alexandra.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme BRÛLÉ Karine - M. BUESSLER-MUELA Patrick - M. CHATAL Jean-Paul - M. FREOUR Jean-Claude - M. GUIHARD Alain - Mme PE-TIT-IMBERT Carole - Mme PHILIPPE Jocelyne - Mme TIMMERMAN Nathalie

POUVOIRS : Mme BRÛLÉ Karine à M. DAVID Gérard - M. BUESSLER-MUELA Patrick à Monsieur ROZÉ Eric - M. CHATAL Jean-Paul à Mme COIDIC Christine - M. FREOUR Jean-Claude à M. GOMBAUD Jean-Paul - Mme PHILIPPE Jocelyne à Mme GRUEL Nathalie - Mme TIMMERMAN Nathalie à M. DAVID Gérard

Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme (à l'unanimité)  
Madame Béatrice DENIGOT excuse l'absence de Monsieur le Maire et préside la séance.

#### ADMINISTRATION GENERALE

**1- Démissions et installations de conseillers municipaux : le conseil municipal prend acte des démissions de Madame Karine TRIBOUT, Madame Catherine BLOUET, Monsieur Laurent BOUTRU et Monsieur Lionel ROUGEOL et de l'installation de Madame Sigrid ALIX et Madame Annick ADVENARD,** suivantes immédiates sur la liste « Ensemble pour Nivillac », en qualité de conseillères municipales.

**2- Etablissement public territorial de bassin (EPTB) VILAINE** - Désignation d'un élu référent pour l'unité de Gestion Vilaine Aval : est élue à main levée pour représenter la commune de Nivillac Mme Isabelle DESMOTS (24 voix pour).

#### FINANCES

**3- Subvention scolaire 2021** (fournitures arbre de Noël et activités extra-scolaires) : le conseil municipal, à

l'unanimité, a augmenté la participation de 3 €, la portant à hauteur de 75 € par élève de NIVILLAC.

**4- Participation aux frais de restauration des élèves fréquentant l'école Saint-Michel :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'apporter une contribution à hauteur du reste à charge soit 1,71 € par repas ce qui représente une participation de 2 116,98 € pour 1 238 repas distribués aux enfants de NIVILLAC.

#### AFFAIRES SCOLAIRES

**5- Dénomination de la nouvelle école publique** - Délibération annulant et remplaçant la délibération n° 2021D40 en date du 17 mai 2021 : le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de dénommer l'école publique, « Ecole maternelle Andrée CHEDID » et « Ecole élémentaire Andrée CHEDID », dans l'attente de la fusion en septembre 2022.

#### URBANISME / ENVIRONNEMENT

**6- Vente de l'ancienne mairie :** le conseil municipal, 21 voix pour et 3 abstentions, a fixé la vente de l'ancienne mairie et de ses dépendances au prix de 200 000 €.

**7- Demande d'acquisition d'un chemin rural au lieu-dit « Le Rual-Bizeul » en NIVILLAC :** le conseil municipal, 20 voix pour et 4 abstentions, a décidé de lancer une procédure d'enquête publique préalablement à l'aliénation de ce chemin rural au lieu-dit « Le Rual-Bizeul ».

**8- Demande de déclassement d'un domaine public communal au « Boulevard de Bretagne » en NIVILLAC :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de lancer une procédure de déclassement du domaine public communal au lieu-dit « Boulevard de Bretagne » en vue d'une cession de l'immeuble. Il a aussi décidé que cet espace resterait, dans la mesure du possible, végétalisé.

**9- Demande de déclassement d'une partie de voirie communale au « Clos Gaudin » en NIVILLAC :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de lancer une procédure de déclassement du domaine public communal au lieu-dit « Le Clos Gaudin » en vue d'une cession de l'immeuble.

**10- Demande de déclassement d'une partie de voirie communale au Lieu-dit « Cassan » en NIVILLAC :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de lancer une procédure de déclassement du domaine public communal au lieu-dit « Cassan » en vue d'une cession de l'immeuble.

**11- Acquisition d'une partie des parcelles cadastrées XD n° 205 et 209 au lieu-dit Port-esgerbes :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'approuver l'acquisition d'une partie des parcelles cadastrées section XD n°205 et n°209 au lieu-dit Port-esgerbes pour un montant de 1 000 €.

#### RESSOURCES HUMAINES

**12- Personnel communal** - Fixation des taux de

promotion pour l'avancement de grade : le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'adopter un taux de promotion à 100 % pour l'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe et au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe

**13- Personnel communal - Créations et suppressions de postes et modification du tableau des effectifs :** le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les créations et suppressions de postes et la modification du tableau des effectifs.

#### CULTURE/ COMMUNICATION/ ASSOCIATIONS

**14- Tarifs des spectacles pour la saison culturelle 2021-2022 :** le conseil municipal, à l'unanimité, a voté le maintien des tarifs pour la prochaine saison.

**15- Tarifs de l'école de musique pour l'année 2021-2022** et règlement intérieur : le conseil municipal, à l'unanimité, a voté le maintien des tarifs.

#### INTERCOMMUNALITE

**16- ARC SUD BRETAGNE** - Groupement de commandes pour la passation du marché relatif à l'infogérance pour la maintenance du parc informatique : le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'adhérer à ce groupement et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention constitutive.

**17- ARC SUD BRETAGNE** - Groupement de commandes pour la passation du marché relatif à la réalisation de travaux de signalisation horizontale et verticale : le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'adhérer à ce groupement et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention constitutive.

**18- ARC SUD BRETAGNE** - Groupement de commandes pour la passation du marché relatif aux contrôles de sécurité incendie sur les matériels : le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'adhérer à ce groupement et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention constitutive.

#### INFORMATIONS MUNICIPALES

**19- Comptes rendus des commissions :** les comptes rendus des commissions travaux, enfance jeunesse et affaires scolaires, culture, sports, loisirs et vie associative, ressources humaines ont été communiqués au conseil municipal et n'ont fait l'objet d'aucun questionnement.

**20- Recensement de la population - Lancement de la campagne 2022 :** il se déroulera du jeudi 20 janvier 2022 au samedi 19 février 2022 inclus.

**21- Organisation du forum des associations et de la cérémonie des nouveaux arrivants :** ils se dérouleront le samedi 4 septembre 2021 au forum

**22- Recrutement d'un conseiller numérique :** Madame Isabelle HOREL prendra ses fonctions en qualité de conseillère numérique sur les communes de La Roche-Bernard, Nivillac et St Dolay le 1er septembre 2021.

**23- Candidature de la commune au dispositif « Petites villes de Demain » :** ARC SUD BRETAGNE et les communes de La Roche-Bernard, Muzillac et Ni-



villac, ont fait acte de candidature pour s'inscrire à ce dispositif.

Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 20 septembre 2021 à 20H00 en mairie

Rédigé à NIVILLAC, le 27 juillet 2021

Pour le Maire empêché,

Guy DAVID,

2ème adjoint

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, Le vingt septembre, Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué, S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie Sous la présidence de Monsieur Alain GUIHARD, Maire Date de convocation du conseil municipal : mardi 14 septembre 2021, Conseillers en exercice : 27 - Conseillers présents : 24 - Votants : 25

**PRESENTS :** Mme ADVENARD Annick – Mme ALIX Sigrid - Mme BAHOLET Stéphanie - M. BLINO Jérôme – Mme BRÛLÉ Karine – M. BUESSLER-MUELA Patrick – M. CHATAL Jean-Paul – M. DAVID Gérard – M. DAVID Guy – Mme DENIGOT Béatrice – Mme DESMOTS Isabelle – M. FREOUR Jean-Claude – M. GOMBAUD Jean-Paul - Mme GRUEL Nathalie – M. GUIHARD Alain – Mme HERVOICHE Josiane – M. LOGODIN Xavier – M. LORJOUX Laurent – M. PÉDRON André – Mme PHILIPPE Jocelyne – M. RENARD Patrice – M. ROZÉ Eric – M. SEIGNARD André – Mme TIMMERMAN Nathalie

**ABSENTES EXCUSÉES :** Mme BERNARD Alexandra - Mme COIDIC Christine

**POUVOIR :** Mme COIDIC Christine à M. CHATAL Jean-Paul

Secrétaire de séance : Mme BAHOLET Stéphanie (à l'unanimité)

#### ADMINISTRATION GENERALE

**1- Démission d'une conseillère municipale, d'un conseiller municipal et installation d'un conseiller municipal :** le conseil municipal a pris acte de la démission de Madame Carole PETIT-IMBERT et de l'installation de Monsieur Xavier LOGODIN, suivant immédiat sur la liste « Tous pour Nivillac », en qualité de conseiller municipal. Monsieur le Maire a aussi annoncé qu'il venait de recevoir la lettre de démission de Monsieur Jérôme SEIGNARD.

#### RAPPORTS

**2- STGS – Rapport sur l'exploitation du service d'assainissement collectif – Année 2020 :** présenté par Monsieur Daniel SYLVESTRE, Responsable de

l'Agence Bretagne Vendée de STGS : le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé ce rapport.

**3- EAU DU MORBIHAN - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Année 2020 :** le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé ce rapport.

#### FINANCES

**4- Renouveau de la convention avec la clinique vétérinaire Ar Gwilen de Nivillac pour la prise en charge des animaux errants :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de renouveler ladite convention.

**5- Taxe foncière sur les propriétés bâties – Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation, à 40 % de la base imposable (uniquement pour les immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés).

#### URBANISME

**6- GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION (GMVA) - Convention pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols - Avenant n° 1 :** l'assemblée, à l'unanimité, a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant n°1 et a inscrit cette dépense au budget.

#### ENFANCE JEUNESSE

**7- Règlements intérieurs – Service restauration scolaire – Ecole publique Andrée CHEDID et Ecole privée Saint-Louis :** le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté ces règlements intérieurs.

**8- Règlement intérieur – Accueil Périscolaire (APS) – Ecole publique Andrée CHEDID :** le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté ce règlement intérieur.

**9- Acquisition d'une structure de jeux aux abords du skate-parc :** l'assemblée, à l'unanimité, a approuvé l'acquisition de ce nouvel équipement pour un montant de 26 816,40 € TTC.

#### INTERCOMMUNALITÉ

**10- LA ROCHE BERNARD / NIVILLAC / ST DOLAY – Service d'inclusion numérique pluri-communal « Sud Vilaine » - Convention de mutualisation :** l'assemblée, à l'unanimité, a approuvé la signature de cette convention avec les communes de ST-DOLAY et LA ROCHE-BERNARD.

**11- ARC SUD BRETAGNE – Modifications statutaires :** intégration de la prise de compétence LOM et mise en conformité avec la loi engagement et proximité

: le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les modifications statutaires.

**12- ARC SUD BRETAGNE – Convention relative au financement du programme culturel destiné à la jeunesse « Entre cour et jardin » :** le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le renouvellement de ladite convention « Entre cour et jardin ».

#### INFORMATIONS MUNICIPALES

**13- Comptes rendus des commissions :** les comptes rendus des commissions Travaux, Urbanisme/ Environnement et Enfance Jeunesse/Affaires Scolaires, ont été communiqués au conseil municipal et ont fait l'objet de plusieurs questionnements qui ont été pris en compte par les élus concernés.

**14- Situation sanitaire (COVID 19) – Protocole des salles communales :** une mise à jour du protocole sanitaire, en fonction des directives gouvernementales, a été faite cet été (Obligation du pass-sanitaire notamment).

**15- Evolution du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) :** la commune va percevoir la somme de 88 688 € au titre du FPIC.

**16- Changement de trésorerie au 1er septembre 2021 :** l'assemblée a pris acte du changement de trésorerie. Depuis la fermeture du centre des finances publiques de La Roche Bernard, le 1er septembre, la commune dépend d'Auray.

**17- Calendrier électoral 2022 :** le conseil municipal a pris acte des dates des prochaines élections : les dimanches 10 et 24 avril 2022 pour les élections présidentielles et les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour les élections législatives.

**18- Planning des instances à venir :** la communication des instances du second semestre 2021 a bien été transmise avec les plis de ce conseil municipal, par voie postale.

Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 18 octobre 2021 à 20H00 en mairie

Rédigé à NIVILLAC, le 28 septembre 2021

Le Maire,

Alain GUIHARD,

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

### NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un,

Le huit novembre,

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué, S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie Sous la présidence de Madame Béatrice DENIGOT, 1ère Adjointe au Maire Date de convo-



cation du conseil municipal : vendredi 29 octobre 2021

Conseillers en exercice : 27 - Conseillers présents : 20 -  
Votants : 23

PRESENTS : Mme ADVENARD Annick - Mme ALIX Sigrid - Mme BAHOLET Stéphanie - M. BLINO Jérôme - M. CHATAL Jean-Paul - Mme COIDIC Christine - M. DAVID Gérard - M. DAVID Guy - Mme DENIGOT Béatrice - Mme DESMOTS Isabelle - M. FREOUR Jean-Claude - M. GOMBAUD Jean-Paul - Mme GRUEL Nathalie - Mme HERVOUCHE Josiane - M. LOGODIN Xavier - M. LORJOUX Laurent - M. PÉDRON André - Mme PHILIPPE Jocelyne - M. RENARD Patrice - M. SEIGNARD André

ABSENTS EXCUSÉS : M. BOCÉNO Julien - Mme BRÛLÉ Karine - M. BUESSLER MUELA Patrick - M. GUIHARD Alain - M. ROZÉ Eric - Mme TIMMERMAN Nathalie

ABSENTE : Mme BERNARD Alexandra

POUVOIRS : M. BUESSLER MUELA Patrick à Mme BAHOLET Stéphanie - M. ROZÉ Eric à M. SEIGNARD André - Mme TIMMERMAN Nathalie à M. DAVID Gérard

Secrétaire de séance : M. BLINO Jérôme (à l'unanimité)

#### ADMINISTRATION GENERALE

**1 - Démission d'un conseiller municipal et installation d'un conseiller municipal :** le conseil municipal a pris acte de la démission de Monsieur Jérôme SEIGNARD et de l'installation de Monsieur Julien BOCÉNO, suivant immédiat sur la liste « Ensemble pour Nivillac », en qualité de conseiller municipal.

#### DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

**2 - Service public d'assainissement collectif de la commune - Approbation du contrat de concession :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'approuver le choix de la société STGS comme attributaire de la concession de service pour l'assainissement collectif pour une durée de 8 ans avec une prise d'effet de l'exploitation au 1er janvier 2022.

#### RESSOURCES HUMAINES

**3 - Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe et création d'un poste d'agent de maîtrise :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de supprimer un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe et de créer un poste d'agent de maîtrise.

**4 - Suppression d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe et création d'un poste de bibliothécaire territorial :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de supprimer un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe et de créer un poste de bibliothécaire territorial.

**5 - Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe et création d'un poste d'animateur :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de supprimer un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe et de créer un poste d'animateur.

**6 - Mise à jour du tableau des effectifs :** compte tenu des suppressions et des créations de postes, le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le tableau des emplois et des effectifs qui entrera en vigueur au 1er janvier 2022.

**7 - Fixation de la prime de fin d'année 2021 :** le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé la prime de fin d'année à 1200 € bruts pour un agent à temps complet

**8 - Recensement général de la population 2022 - Recrutement de dix agents recenseurs et fixation du montant de la rémunération :** le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la fixation de la rémunération des agents recenseurs sur la base suivante :

- ➔ Par Feuille de logement : 0,90 €
- ➔ Par Bulletin individuel : 1,50 €
- ➔ Prime de formation : 50 €/jour soit 100 € pour les 2 jours de formation.
- ➔ Indemnités kilométriques :
  - 100 € en agglomération
  - 200 € en campagne.

#### FINANCES

**9 - Budget supérette - Décision modificative n° 1 :** le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé cette modification portant sur des ajustements, tant en section de fonctionnement que d'investissement.

#### ENFANCE / JEUNESSE

**10 - Renouveau de la convention Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) avec la commune de Férel :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de renouveler ladite convention entre les deux communes.

#### INTERCOMMUNALITE

**11 - SIVU de LA ROCHE-BERNARD- Renouveau de la convention d'occupation de la maison de l'enfance et du Relais Petite Enfance (RPE) :** le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de renouveler ces conventions par voie d'avenant.

**12 - ARC SUD BRETAGNE - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets - Année 2020 :** le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé ce rapport.

**13 - ARC SUD BRETAGNE - Rapport annuel sur le service public d'assainissement non collectif - Année 2020 :** le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé ce rapport.

**14 - ARC SUD BRETAGNE - Modification statutaire :** Intégration au sein de la compétence facultative « Mobilité » un article visant à la création, l'aménage-

ment, la signalétique et l'entretien d'itinéraires cyclables présentant un intérêt majeur pour le territoire communautaire : le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la modification statutaire suivant l'avis du Conseil Communautaire en date du 28 septembre 2021.

#### RAPPORTS

**15 - MORBIHAN ENERGIES - Rapport d'activités 2020 :** le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé ce rapport.

**16 - EPTB Vilaine - Rapport d'activités 2020 :** le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé ce rapport.

#### INFORMATIONS MUNICIPALES

TRANSMISSION, POUR INFORMATION, DES COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

#### 17 - Comptes-rendus des commissions

● Compte-rendu de la commission FINANCES en date du 27 septembre 2021

Rapporteur : Monsieur Guy DAVID - Adjoint aux finances et aux ressources humaines : le conseil municipal a pris acte de ce compte-rendu qui n'a pas soulevé de questionnements.

● Compte-rendu de la commission RESOURCES HUMAINES en date du 18 octobre 2021

Rapporteur : Monsieur Guy DAVID - Adjoint aux finances et aux ressources humaines : le conseil municipal a pris acte de ce compte-rendu qui n'a pas soulevé de questionnements. Monsieur Guy DAVID a précisé que l'évolution du Régime Indemnitaires lié aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) et du Complément Indemnitaires Annuel (CIA) était en cours d'étude par cette commission.

#### AUTRES INFORMATIONS

**18 - Vente de l'ancienne mairie :** le conseil municipal a pris note de la future rencontre prévue entre les acheteurs potentiels et certains membres de l'équipe municipale.

Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 06 décembre 2021 à 20H00 en mairie

Rédigé à NIVILLAC, le 16 novembre 2021

Pour le Maire empêché,  
Béatrice DENIGOT,  
1ère Adjointe



**ACPA** (Association Cantonale de Promotion de l'Agriculture)

- HUGUET Patrice  
07 85 52 67 40  
acpa212@gmail.com

**Nivillac Animation et Culture**

- PALEJ Marek  
palejmarek@orange.fr

**Asso.Culturelle et Loisirs (ACL)**

- Cinéma La Couronne
- RENAULT Marc  
02 99 90 90 63  
cinemalacouronne@gmail.com

**A.D.M.R** (Aide à Domicile en Milieu Rural)

- 2 rue de la Piscine - B.P. 56 - NIVILLAC  
02 99 08 54 23  
nivillac@admr56.com

**A.P.E.L. Saint Joseph** (Collège)

- FERRATY Vanessa  
Collège : 02 99 90 60 23  
apel.saintjosephcollege@gmail.com

**A.P.E.L. Ecole Saint Louis**

- PALVADEAU Ludovic  
Ecole : 02 99 90 81 19

**A.P.E.L. Saint Cry**

- CHESNIN Emilie  
Ecole: 02 99 90 75 80  
emilie-chesnin@wanadoo.fr

**Anciens combattants UNC-AFN**

- LOGODIN Georges  
02 99 90 98 19

**AMICALE DES BOULISTES**

- SEIGNARD André  
02 99 90 76 43  
seignardandre@gmail.com

**AMICALE DONNEURS DE SANG**

- BERET Patrick  
02 99 90 67 35  
beret.patrick@orange.fr

**AMICALE LAIQUE**

- Ecole Les Petits Murins
- KERGOUSTIN Yann  
06 74 45 35 38  
yannkergoustin@outlook.com

**AMITIE SAINTE MARIE**

- BUSSLER-MUELA Jérôme  
06 61 98 51 58

**A.R.B.R.E.**(Couture,Peinture/soie, tissu, art floral)

- BAUDET Béatrice  
02 99 90 85 81  
rochelyre@wanadoo.fr

**Asso. des Veuves et veufs du Morbihan**

- GOMBAUD Bernadette  
02 99 90 64 67

**Embarquons avec Dydy**

- REGENT Sabrina  
06 42 80 14 60  
cheyenne.56@hotmail.fr

**Club « Les Speed Bikes»**

- BARRÉ Jean-Michel  
06 99 80 96 76  
speedbikes.nivillac@gmail.com

**Club de l'amitié** (retraités)

- DELALANDE Lucien  
02 99 90 77 06  
lucien.delalande0214@orange.fr

**Football Club Basse Vilaine**

- TISSOT Frédéric 06 60 70 97 04  
tissotfrederic@yahoo.fr

**Association FUTSAL**

- ALNO Romain  
06 31 42 91 23  
futsalclubvilaine@laposte.net

**Basket Club de la Vilaine**

- GRUEL Nathalie  
06 73 65 38 77  
secretariat.bcvnivillac@yahoo.fr  
president.bcvnivillac@yahoo.fr

**Association Danses Nivillacoise**

- JOUIN Géraldine  
06 77 32 12 91  
asso.danse.nivillac@gmail.com

**C.M.R** (Centre Musicaux Ruraux) CAEM Nivillac

- 02 99 70 33 23  
caem-nivillac@orange.fr

**Tennis Club Nivillac**

- BIZEUL Jérôme  
tennis.nivillac@yahoo.fr

**Les Soirées Nivillacoises**

- LE ROUZIC Gérard  
02 99 90 71 97  
mtg.lerouzic@free.fr



## **GYM TONIC** (adultes)

- LOGEAI Stéphanie  
07 66 22 96 11  
nivillacgymadultes@gmail.com

## **Matériel** (location pour fêtes..)

- ALLAIN Amédée  
06 28 41 51 95

## **Mei Hua Zhuang** (Gym Chinoise)

- BLANCHARD Marie-Line  
06 14 28 78 75  
marie-line44410@hotmail.fr

## **PAROISSE**

- Presbytère  
02 99 90 61 14

## **SECOURS CATHOLIQUE**

- LE ROUZIC Marie Thérèse  
02 99 90 71 97  
mtg.lerouzic@free.fr

## **Association TAROT**

- COLLIN Jany  
06 40 20 26 03 / 02 99 91 76 24

## **OGEC Saint cry**

- SCHMIT Stéphane  
02 56 24 01 85

## **OGEC Saint Joseph**

- PERRAUD Jean-Louis

## **OGEC Saint Louis**

- BREMENT Guillaume  
Ecole: 02 99 90 81 19

## **Association communale de Chasse Agréée** (ACCA)

- GERGAUD Daniel  
06 79 03 82 12  
danyacca@orange.fr

## **SPORT NATURE ROCHE VILAINE**

- LE GAL Laurent  
06 07 47 80 55  
teamsnrv@gmail.com

## **Université du Temps Libre - Pays de Vilaine**

- OILLIC Pierre  
site internet:  
<http://utlbzh.fr/pays-de-vilaine>  
utlpdv@gmail.com

## **CHANTS SONS DE VIE**

- DUHEM Anne  
chantsdv@hotmail.fr

## **Association des Sapeurs Pompiers Moniteurs de secourisme de Basse Vilaine**

- PAGE Pierre Yves  
asso.secourisme.lrb@gmail.com

## **Asso. «2 brouclottes»** (Théâtre)

- DOBROWLSKI Armelle  
06 20 40 65 81  
2brouclottes@gmail.com

## **Asso. des Navigateurs de Foleux**

- ANGIBAUD Alain  
07 86 86 97 71  
assonautic.foleux@gmail.com

## **Le Souvenir Français**

- DUVAL Annie (Vice Présidente)  
02 99 90 64 90  
duvalbrieux@free.fr

## **Asso. Le Réflexe Bien-être**

- GUEDON Béatrice  
06 08 48 10 93  
beatriceguedon@gmail.com

## **LA CHAPELLE SAINTE MARIE**

- LOGODIN Xavier (Président)  
lachapellesaintemarie@yahoo.fr

## **Nivillac Natation**

- GIRARD Delphine  
06 75 74 13 64  
president.nivillac.natation@gmail.com

## **Photo Club Vilaine Maritime**

- BORDES-PAGES Gilles  
06 80 48 03 86  
gbpdp@orange.fr

## **Coup de pouce aux devoirs** (école Saint-Louis)

- DAVID Marcelle  
02 99 90 75 02

## **Nivill'Activité**

- TURPIN Martine  
06 73 44 91 71  
mamsalsa56@gmail.com

## **Comité des fêtes**

- HOCHET Lionel  
06 81 90 14 38  
hochet.lionel@orange.fr

## **Association Vivre à Folleux**

- MAGREZ Jean-Jacques  
06 83 65 79 20 56  
vivrefolleux@gmail.com

## **Equifano**

- Le Fano  
equifano@gmail.com

## **Asso. Sport Mécanique Cycrien**

- BOMPOIL Joseph  
06 70 92 86 83  
jojjobompoil@gmail.com

## **Association La Tanière**

- PARESY Camille  
06 3054 45 43  
lataniere.nivillac@gmail.com

## **Nivillac Généalogie, Histoire et Patrimoine**

- CHESNIN Julien  
asso.nivillac@gmail.com

## **Scout et guide de France Groupe Les Korrigans**

- HUBERT Sophie 06 37 07 76 37  
sophie.sgdf.lrb@gmail.com

## **Breizh Brokus**

- VAUDOUX Thomas 06 50 79 70 57  
breizh.brokus@gmail.com

## **Equilibre sérénité yoga**

- GUERIN Mauricette 07 83 17 45 28  
mauricette.guerin56@gmail.com

## **1 2 3 ... Créez**

- TUMELAIRE Aline 07 87 77 48 29  
aquatic@free.fr

## **Asso. extérieures pratiquant des activités à Nivillac**

## **Marzan Boxing Club**

- MORICE Franck  
marzanboxingclub@gmail.com

## **REVIVAL**

- MEZAC Jocelyne  
06 88 92 65 35  
anaellemezac@yahoo.fr



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Insee

en partenariat  
avec votre commune

# Recensement de la population 2022

Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !

Encore plus simple par internet :

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



Le recensement démarre le 20 janvier.  
Vous serez prévenu par votre mairie.